

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 75 (1930)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Témoins [fin]  
**Autor:** Feyler, F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-341319>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Témoins.

*(Suite et fin.)*

Ayant étudié ses 246 auteurs, M. Cru les a classés par ordre de valeur, c'est-à-dire qu'il les a répartis dans six catégories selon le degré de confiance qu'il convient d'accorder, à son avis, à leur appréciation des réalités du front. « Il s'agit principalement, explique-t-il, de la valeur de vérité, non pas vérité dogmatique, absolue ou transcendantale, mais vérité toute humaine, vérité du témoin sincère qui dit ce qu'il a fait, vu et senti, vérité accessible à tout homme intelligent qui sait voir, réfléchir et sentir. C'est la vérité que l'historien, le psychologue, le sociologue, présentent dans un témoignage. »

Les valeurs de M. Cru répondent aux qualifications excellente, bonne, assez bonne, médiocre, faible et nulle. Vingt et un auteurs, soit 11 % relèvent de l'excellence ; 19, le 7 ½ % sont estimés nuls ; la classe la plus nombreuse, 66 auteurs, 26 %, est celle des médiocres.

A ce classement on a objecté qu'il ne pouvait pas ne pas reposer sur les expériences personnelles de l'auteur, sur ses sentiments à lui, sur ses impressions ; il a estimé excellentes les descriptions qui lui ont rappelé ce qu'il avait vu lui-même et senti. Son classement ne saurait donc être strictement impartial ; il est l'expression d'une opinion subjective.

Il se peut que cette objection renferme une part de vérité puisque, appréciant les témoignages d'autrui, M. Cru ne saurait oublier qu'il est aussi un témoin. Elle n'en paraît pas moins contestable en majeure partie, car s'il ressort des faits relatés que telle vision a été celle de la généralité des auteurs qui exposent leur expérience, ou d'un très grand nombre d'entre eux, on ne reprochera pas à M. Cru, sans injustice, d'avoir eu la même vision. Et s'il ressort des enquêtes auxquelles il s'est livré sur la composition des écrits que leurs auteurs

n'ont pas vu ce dont ils parlent, que leur récit est de seconde main ou même œuvre de pure fantaisie et d'imagination, on sera bien obligé de les classer dans une autre catégorie que les témoins sincères qui se bornent à raconter ce qu'ils ont vu, ce qu'il leur est possible de prouver.

Cette prétention est d'autant plus légitime que la tradition littéraire, en matière de récits de bataille, fourmille d'exagérations conventionnelles. Bien peu d'intellectuels n'y sacrifient pas. M. Cru en cite maints exemples, ainsi celui des « flots de sang » : « Telle une averse rouge, le sang des braves giclait sur les avoines hautes » (Christian Frogé, auteur du volume *Morhange et les marsoins de Lorraine.*) « Les tranchées allemandes remplies de cadavres où ils ont barboté dans le sang jusqu'à mi-jambes » (de La Frégeolière, auteur du volume *A tire d'ailes*). « Une nappe de sang vermeil... Un ruisseau noir qui a afflué dans la rivière... » (Barbusse). Les « flots de sang » sont aussi légendaires que les « monceaux de morts ». Ce sont exagérations de récits suspects. Les cadavres étant dispersés, leur sang l'est aussi et les filets rouges ne peuvent constituer des torrents. « J'ai vu peu de sang à Verdun et ailleurs, écrit M. Cru. Beaucoup de cadavres n'en offrent pas trace à moins qu'on ne les soulève : la terre, le gazon absorbent le sang sous le corps. Certaines blessures causent la mort sans couper de gros vaisseaux ; il y a des hémorragies internes... Ceux qui abusent des flots de sang dans leurs récits sont des narrateurs infidèles. Nous avons ici un critérium de faux témoignage... C'est une tradition qui remonte à Homère de faire couler des flots de sang sur le lieu du combat. »

Ce développement nous conduit à un premier enseignement qu'il faut retenir. Nous donnant un aperçu sans fard des réalités du champ de bataille, l'ouvrage instruit ceux qui ne furent ni acteurs, ni même spectateurs rapprochés d'un combat.

Il convient, en effet, de prendre garde à cette circonstance que les hommes, — il ne s'agit pas ici de soldats, mais de l'être humain, — ont volontiers la bouche pleine de leur amour de la vérité, alors que non moins volontiers, ils lui préfèrent leurs désirs, leurs suppositions, ce qui leur plaît, ce qu'ils espèrent. La vérité ne vient qu'après, si elle vient.

Il en est tout particulièrement ainsi d'une œuvre littéraire. Le public tiendra pour vérité les faits qui lui sont artistement exposés, fussent-ils controuvés, et la plupart des lecteurs ne se demanderont même pas s'ils sont en droit de juger, ils ne se demanderont pas ce qu'ils savent du sujet qu'ils apprécient, en quoi ils sont préparés à l'apprécier.

J'ai cité, d'après M. Cru, le cas de Barbusse. Il en relève d'autres, avec détails et preuves à l'appui : le cas des *Croix de bois* de Roland Dorgelès, par exemple. « Barbusse est sincère, déclare-t-il, il écrit pour défendre sa foi ; il se trompe par fanatisme ; qui oserait en dire autant de Dorgelès qui se trompe en sacrifiant tout à la littérature. » Et le *Gaspard* de René Benjamin ? « Benjamin a obtenu son succès en flattant l'optimisme du public de 1915 auquel il a présenté un *Gaspard* qui ne s'en fait pas. » Pendant que tel écrit sincère, qui a pour lui la vérité, reste pour compte à l'éditeur, si bien que celui-ci, faute de vente, distribue la composition après un faible tirage, la guerre imaginée par un romancier, la guerre telle qu'elle n'est pas, produit d'un récit fantaisiste qui ne peut que faire du mal puisqu'il fausse la réalité, recueille les suffrages et l'admiration.

Que l'officier retienne donc cet enseignement : se garer de l'emprise moutonnaire et s'appliquer, dans l'étude théorique du champ de bataille, à prendre pour guide non le succès de librairie et sa réclame tapageuse, mais le témoignage sincère du combattant. M. Cru n'aurait rendu d'autre service à ses lecteurs que de leur faciliter ce choix, il aurait droit à leurs remerciements.

Un second enseignement touche de plus près encore à l'instruction tactique du combattant. La *Revue militaire suisse* y a fait allusion dans sa livraison d'août 1930 qui a résumé les observations du colonel-cdt de corps Sarasin sur les manœuvres de la 2<sup>e</sup> division en 1929. Dans nos exercices du temps de paix, nous nous facilitons trop la tâche. Quoiqu'on imagine, si minutieuse que soit l'organisation du service de l'arbitrage, on ne parviendra pas à établir la balance égale entre des manœuvres du temps de paix et les réalités de la guerre. On n'approchera pas de celles-ci, même de loin. Les

éléments essentiels du champ de bataille feront toujours défaut, l'émotion, la peur, l'horreur de mourir, ainsi que les conditions matérielles démoralisantes, le froid et la boue, la malpropreté, la soif et la faim. Lors des récentes manœuvres de la 1<sup>re</sup> division, on a cité un mot d'un soldat valaisan. « Battez en retraite, a dit un arbitre à un chef de compagnie ; vous avez 80 % de pertes ! » « A vingt pour cent, on peut tenir, » souffle le soldat à son voisin. A la guerre, le mot eût été héroïque ; dans un exercice de paix, il n'est que joli.

Est-ce à dire que les manœuvres de paix sont inutiles parce que trop éloignées de la réalité ? Ce ne sera la pensée de personne, et surtout pas de ceux qui tiennent à se préparer aux difficultés du champ de bataille selon les possibilités. Tout d'abord, les décisions d'un arbitre, fussent-elles sans justifications, c'est-à-dire moins encore que dictées par une appréciation personnelle sujette à l'erreur, entraîne un changement de situation, et par conséquent provoque la réflexion et impose l'obligation d'une résolution généralement rapide de la part du chef qu'elle met en cause. En outre, la manœuvre du temps de paix familiarise ceux qui en sont les acteurs, les chefs notamment, avec l'image de la bataille parfaite, ordonnée, la bataille désirable, celle qu'il faut s'efforcer d'obtenir et de conduire malgré les pires obstacles, malgré les innombrables imprévus.

Dans un même ordre d'idée, on retiendra un des témoignages les plus fréquemment exprimés par les combattants de M. Cru. L'influence des petits chefs du rang. Voilà plus de soixante ans qu'Ardant du Pick écrivait, sur la foi de son expérience de la guerre par le feu : « La direction tend à échapper au chef suprême, aux chefs subalternes... par la force des choses les batailles tendent à devenir aujourd'hui... des batailles de soldats. » Les témoins de M. Cru confirment constamment cette remarque. Depuis la guerre de Crimée, l'éparpillement des combattants n'a fait que croître se conformant aux progrès de la balistique et au perfectionnement des armes à feu portatives. L'arme automatique y contribue plus que jamais. Le fin du fin de la tactique de l'infanterie est maintenant « l'in-



filtration », c'est-à-dire la dissémination des combattants qui se meuvent sur le terrain en se dissimulant, et la ligne de tirailleurs, et les feux au commandement du chef de section, que l'on enseignait si attentivement avant 1914, disparaissent aujourd'hui laissant la place aux groupes de combat et à l'action du sous-officier chef du groupe. Où trouveront meilleur argument en faveur de la réforme de l'instruction de nos sous-officiers ceux qui la réclament avec tant de raison <sup>1</sup> ?

Incessamment, toute notre infanterie sera dotée de son nouveau règlement d'exercice. On peut répéter à ce propos ce qui vient d'être dit des manœuvres de paix. Le règlement, c'est la tactique parfaite, idéale, ordonnée, celle à laquelle il convient d'atteindre, de tous ses efforts, de toute sa volonté, en se préparant à surmonter les obstacles de la réalité et les innombrables imprévus. Mais il ne faut pas croire que son application ne se heurtera pas aux dits obstacles et à des imprévus. Ils sont la monnaie courante du champ de bataille ; raison majeure d'écarter les tableaux de la tradition littéraire. Lisez Maurice Genevoix sur les hâbleurs de l'arrière, les intellectuels romanciers « cuisiniers d'épopée » qui conçoivent la guerre » à travers des récits à panache, à travers des anecdotes héroïques ou simplement savoureuses, enjolivées à plaisir par des gens qui en avaient le temps, parce qu'ils ne se battaient pas ».

Étudiez donc votre règlement ; étudiez-le avec soin et peinez à l'appliquer le mieux que vous pourrez au cours des exercices du temps de paix. Mais en même temps lisez les témoignages des combattants dignes de créance, choisissez minutieusement ceux qui sont le plus près de la vérité, et de tout votre pouvoir, cherchez à vous former le caractère sans lequel vous ne sauriez être prêt à affronter les difficultés que le règlement ne connaît pas, que le meilleur des règlements est incapable de prévoir.

Autre sujet de méditation : les relations de l'arrière à l'avant et réciproquement de l'avant à l'arrière, en d'autres termes, — les termes employés par un des témoins de M. Cru,

<sup>1</sup> Relire dans la livraison d'octobre 1930 l'article du colonel Rilliet : *L'instruction de notre armée*.

— les relations entre les « camarades », les combattants du rang, et les « chefs », les officiers des états-majors.

Ce que nous en disent certains des témoins, qui appartiennent tous à la première catégorie, et M. Cru lui-même, est peu reluisant. Ces relations auraient été fréquemment entachées d'un manque de sincérité, ici un front disposé à tromper l'état-major, là des états majors accueillant avec défiance les informations du front. M. Cru demande à qui la faute et n'hésite pas à l'imputer aux états-majors. Qu'il ait tort ou raison, là n'est pas la chose importante mais bien le fait des relations imparfaites, car s'il est vrai que la bataille n'est pas toute la guerre, il n'est pas moins vrai que le front n'est pas toute la bataille. Les « camarades » sont indispensables, mais les « chefs » le sont aussi. Supprimez ceux-là, c'est l'incapacité ; supprimez ceux-ci, c'est le désordre ; et dans les deux cas, c'est la défaite.

Ce que l'on retiendra, c'est l'indispensable nécessité de la liaison et de la confiance réciproque. Celle-ci est peut-être plus difficile à obtenir que l'aménagement de celle-là, car de quelque façon que l'on s'y prenne, on n'écartera pas cette circonstance que les deux éléments agissent dans des ambiances très différentes : au front la constante menace de la mort ; tandis que dans les hauts états-majors doit régner le calme protecteur d'une saine réflexion. La conséquence de cette différence sera facilement une prévention de l'avant très exposé, à l'adresse de l'arrière moins exposé. Que la victoire récompense l'effort commun, le rapprochement s'opère aussitôt, mais qu'il y ait défaite, ou simplement un insuccès que plus de confiance réciproque rendrait réparable, le mal peut devenir sans remède.

En période de paix déjà, dans une armée comme la nôtre où personne ne possède l'expérience de la guerre, et où peu nombreux sont ceux qui ont reçu les leçons de maîtres qui l'ont faite, une armée où par conséquent chacun ne peut se faire qu'une image théorique et dialectique de la guerre, la tendance à critiquer les chefs se manifeste plus aisément. Rien ne s'y oppose. Notez que lorsque les subordonnés d'hier qui furent portés à la critique seront de hauts chefs à leur tour,

ils estimeront, selon probabilité, injustes les reproches qui leur seront adressés, ces mêmes reproches qu'ils formulèrent autrefois à l'adresse de leurs propres chefs. Pendant la paix, l'inconvénient reste limité. En temps de guerre, il peut produire des conséquences très graves. Raison de plus pour procéder à un choix avisé des témoins actifs de la bataille ou de leurs récits.

Enfin, dernier sujet de méditations, que nous abordons, il est vrai, à l'occasion plutôt qu'en commentaire de l'ouvrage de M. Cru : le rapprochement ou plutôt l'opposition entre la guerre de mouvement et la guerre de position. La plupart des témoins de M. Cru ont récolté leurs impressions dans cette dernière, ce qui est naturel puisqu'elle a duré 45 mois sur 51. Mais cela importe peu à notre propos. S'ils insistent sur les misères de la tranchée, ils ne jugent pas autrement des effets psychologiques de la guerre de mouvement. Qu'on retienne cependant la relativement courte durée de celle-ci au front d'occident. Cela étant, on ne laisse pas que d'être un peu surpris en constatant que, depuis la guerre, et pourrait-on ajouter malgré elle, l'élaboration des règlements tactiques et les programmes des manœuvres de grands corps de troupes, reviennent avec prédilection à la guerre de mouvement. N'est-ce pas une anomalie ?

Quand y a-t-il eu guerre de mouvement ? Dans deux cas. Quand le rapport des effectifs à l'espace a été tel que ceux-là ont eu toute liberté de parcourir le terrain, en d'autres termes, de manœuvrer. Puis, quand volontairement, ou contraint par un échec tactique, un des adversaires a reculé. Il y a eu mouvement en Pologne, en Serbie, en Roumanie, en Anatolie aussi, lorsque les petites armées turque et grecque se sont trouvées en présence. Dans ces cas, les effectifs n'ont pas suffi à saturer l'espace. Il y a eu mouvement aussi lorsque l'échec tactique du 18 mars 1918 a contraint les Anglais à reculer sur Amiens, ou lorsque les réserves allemandes étant anémiées, le maréchal Hindenbourg a dû consentir à la longue retraite qui a abouti à l'armistice du 11 novembre. Il y a eu mouvement, pareillement, lorsque les armées serbes, numériquement très inférieures à leurs ennemis et ne saturant pas le terrain, ont reculé de



leur frontière du nord à leur frontière du sud. Lorsque ces cas ne se sont pas produits, cas exceptionnels au front d'occident, les armées bloquées se sont enterrées et le mouvement a cessé.

D'où vient ? De ce que l'instinct de conservation l'a emporté sur toute autre considération. La cuirasse s'est opposée à l'obus ; les retranchements ont constellé le champ de bataille ; les combattants se sont dissimulés derrière le bouclier protecteur.

Suppose-t-on qu'il en doive être autrement à l'avenir ? A moins que l'aviation ne parvienne à trouer les fronts dès la première heure, procurant à l'assaillant le succès tactique qui contraint le défenseur au recul, la supposition paraît invraisemblable. L'instinct de la conservation n'a pas diminué ; l'horreur de mourir dont parlent les témoins de M. Cru animera les combattants de demain comme elle a animé ceux d'hier ; les armements nouveaux ont encore favorisé l'extension des fronts, par conséquent la saturation du terrain par les effectifs ; ceux-ci ne demanderont pas moins que par le passé la protection des retranchements du champ de bataille. Instruits par l'expérience, ils lui demanderont plus que par le passé la protection du territoire national.

Ce n'est du reste pas un phénomène nouveau que la persistance des traditions. On l'observe dans tous les domaines. On peut l'observer acuellement dans un très grand cadre, celui de l'organisation internationale que suppose la création de la Société des Nations. A cette organisation s'oppose la tradition de la souveraineté des Etats ; ce n'est qu'à leur corps défendant qu'ils renoncent à en abandonner la moindre bribe.

Il en est ainsi dans le domaine des prescriptions tactiques réglementaires et dans l'établissement des programmes d'exercice. Avant la guerre européenne, la manœuvre sur position était considérée comme une exception et le mouvement la règle. Les caveant consules d'un Emile Mayer ou d'un Bloch rejoignaient dans l'incrédulité l'oubli des *Etudes* d'un Ardant du Picq. Le mouvement restait la tradition des règlements de toutes les armées. Nous revenons à la tradition.

---

Sommes-nous sages, en Suisse, en y revenant aussi exclusivement ? Nos manœuvres de division répondent-elles aux probabilités des guerres que nous pourrions avoir à soutenir ? Notre armée est petite et bien limité l'espace dont elle dispose pour reculer. On est en droit de se demander si ces conditions ne nous imposent pas le devoir de regarder plus près de nos frontières, et de réfléchir à des conceptions plus rapprochées de la réalité probable, quand nous organisons nos programmes de manœuvres.

Colonel F. FEYLER.

